

COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2025_021

~~~~~

**SEANCE DU 09 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de membres votants : 12  
Date de convocation : 3 avril 2025

**PRESENTS :** TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, DURIN Frédéric, MARTIN Françoise, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien, CHAPERON Virginie, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MOTTIEZ Emmanuel, ROBERT Nicolas, PAREYT Alexandre

**ABSENT :** PETIT-JEAN Aurélien  
**ABSENT EXCUSE :** BACQUET Fantine

Madame DORIGO Rebecca a été élue secrétaire.

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF « GESTION DU SITE DE BISE » 2025</b> |
|-------------------------------------------------------------------------|

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif « Gestion du site de Bise » 2025 présenté par le Maire, comme suit :

|                       | <b>DEPENSES</b> | <b>RECETTES</b> |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Fonctionnement</b> | 131 800,00 €    | 131 800,00 €    |
| <b>Investissement</b> | 120 808,14 €    | 120 808,14 €    |
| <b>TOTAL</b>          | 252 608,14 €    | 252 608,14 €    |

Le conseil municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif « Gestion du site de Bise » 2025 tel qu'arrêté comme ci-dessus et tel qu'annexé à la présente délibération :
  - \* au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
  - \* au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON

La secrétaire de séance,  
Rebecca DORIGO



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'R' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*